

L'occurrence du Lézard ocellé (*Timon lepidus*) en altitude est-elle sporadique ? : le cas du sud-est des Alpes françaises

Julien Renet¹, Grégory Deso², Olivier Gerriet³, Samuel Diebolt¹, Marc-Antoine Marchand¹ & Laurent Tatin¹

¹Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur
2 place Léon Michaud, 13310 Saint-Martin-de-Crau
contact : julien.renet@cen-paca.org

²Association Herpétologique de Provence Alpes Méditerranée
Hameau du Nivernais, 84100 Orange

³Muséum d'histoire naturelle de Nice
60 boulevard Rizzo, 06300 Nice

Dans le sud-est des Alpes, le Lézard ocellé est considéré comme rare et peu abondant en altitude et surtout cantonné aux principales vallées (Durance, Var, etc.) (Cheylan & Grillet, 2005 ; Doré *et al.*, 2015). Il est également faiblement représenté au-delà de 400 m en Occitanie (Geniez & Cheylan, 2012) et 600 m en Rhône-Alpes (Thomas, 2015). Cette interprétation biogéographique est susceptible d'influencer la stratégie et l'effort d'échantillonnage.

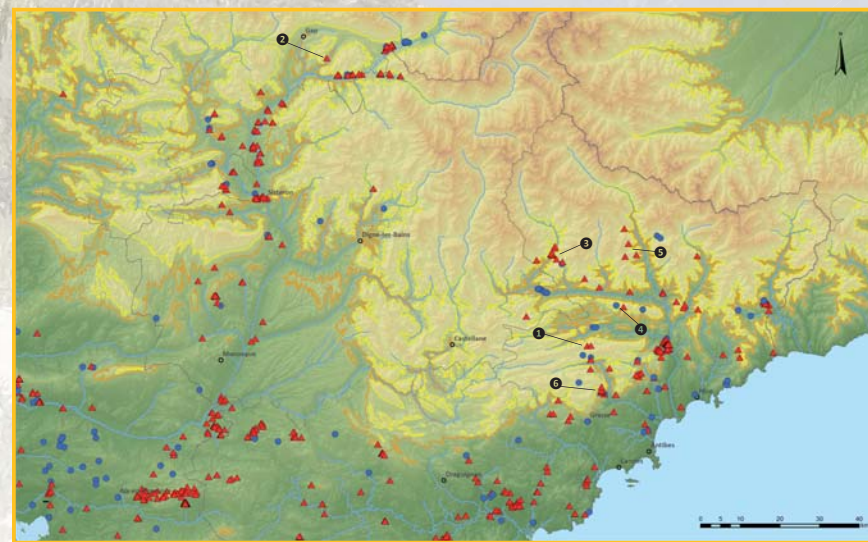
Que nous apprennent les données historiques et actuelles disponibles en région PACA ?

Méthodes

- Tri sélectif par départements alpins (Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence, Alpes-Maritimes) à partir des données géoréférencées de SILENE FAUNE (SINP PACA) et des observations centralisées par le CEN PACA (naturalistes locaux, muséum, etc.).
- Prospections ciblées = recherche d'individus ou d'indices de présence au sein des habitats potentiels en altitude en 2009, 2011, 2012, 2015-2017 (n=21).

Résultats

Femelle adulte à 1400 mètres



Répartition altitudinale des observations historiques et actuelles dans les départements sud alpins français. Courbes de niveau oranges : altitude 750 m ; courbe de niveau jaunes : altitude 1000 m. Triangles rouges : données après 2005 ; ronds bleus : données anciennes jusqu'à 2005. Les photos correspondent à des sites positifs. Les altitudes indiquées sont celles des observations.

Distribution en % des observations avant et après 2005 en fonction de l'altitude sur les trois départements alpins (04, 05, 06). Les valeurs entre parenthèses correspondent aux effectifs sauf pour les « visites ciblées » qui correspondent au nombre de site positif. *Limites altitudinales fixées par Aubert, 2007.

n = 436 données		≤ 2005	> 2005
Altitude	Étage de végétation*	Observations fortuites	Observations fortuites Visites ciblées
< 750 m	Thermo et mésoméditerranéen	54% (36)	58% (205)
≥ 750 m	Supraméditerranéen	36% (24)	36% (128) 38% (8)
≥ 1000 m	Montagnard	10% (7)	6% (22) 29% (6)
Total		67	355 21

• 46 % des données ≤ 2005 vont au-delà de 750 m dont 10 % au-delà de 1000 m.

• 42 % des données > 2005 vont au-delà de 750 m dont 6 % au-delà de 1000 m.

• Visites ciblées = 67 % de positives.

• 7 observations de 1200 à 1430 mètres d'altitude au total.

• Habitats potentiels jusqu'à 1700 mètres d'altitude.

• Découverte de populations étendues sur de très vastes entités favorables (> 10 000 hectares).

Conclusion et perspectives

La présence du lézard ocellé au-delà de 750 m n'est pas rare (données historiques et actuelles) même au-delà de 1000 m (sous-prospecté).

- Obtenir plus de données pour mieux caractériser la distribution altitudinale de cette espèce (les populations sont-elles réellement isolées par des reliefs élevés ?).
- Evaluer les potentialités de présence via les données de site occupancy obtenues à travers la mise en œuvre du protocole standard du PIRA et via les résultats des modèles de niches en cours de réalisation (Lourdais, Guillon, Besnard & Astruc, données non publiées).
- Augmenter l'échelle spatiale de l'inventaire en utilisant les indices de présence plutôt que l'observation directe (trop dépendante des conditions abiotiques et de la physionomie des sites) → Utilisation des chiens pour améliorer l'efficacité du protocole (Vynne *et al.*, 2011).

Bibliographie

Aubert, G. 2007 – Rôle des facteurs du milieu dans la différenciation de la couverture végétale en milieu continental terrestre (PACA). Rapport de synthèse. Faculté des sciences et techniques Saint-Jérôme, Marseille. 68p. Cheylan, M & Grillet, P. 2005 – Statut passé et actuel du Lézard ocellé (*Lacerta lepida*, sauriens, Lacertidés) en France. Implication en termes de conservation. *Vie et Milieu*, 55(1): 15-30. Doré, F., Cheylan, M & Grillet, P. 2015 – Le Lézard ocellé, un géant sur le continent européen. *Biotope*, Mèze, 192p. Geniez, P & Cheylan, M. 2012 – Les Amphibiens et les Reptiles du Languedoc-Roussillon et régions limitrophes. *Atlas biogéographique*. Biotope, Mèze. MNHN (coll. « inventaires & biodiversité »), Paris. 448p. Thomas, J-P. 2015 – Lézard ocellé *Timon lepidus* (Daudin, 1802). Pp 298-303 in GHRA – LPO Rhône-Alpes. *Les Amphibiens et Reptiles de Rhône-Alpes*. LPO (coord.) Rhône-Alpes, Lyon. 488p. Vynne, C *et al.*, 2011- Effectiveness of Scat-Detection Dogs in Determining Species Presence in a Tropical Savanna Landscape. *Conservation biology*, 25: 154-162.